ANNEXE .CC - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .CC

version n° 1.2 du 7 septembre 2011

En complément des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .CC supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de Notre Site Web. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: http://www.gandi.net/admin/contracts/.

Article .CC.1. Autorité de tutelle et Registre

.CC est l'extension officielle des îles Cocos. Cependant, elle est plus généralement utilisée pour les sites communautaires américains (Community Center). Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .CC:



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .CC.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .CC, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .CC, définies par eNic Cocos et VeriSign, consultables à l'adresse suivante:

- Politique d'enregistrement des noms de domaine en .CC: http://www.verisigninc.com/en_US/company-information/government-relations/tv-cc-domain-name-registration-policies/index.xhtml

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .CC et à VeriSign. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .CC.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
http://www.gandi.net/domain/cc/info

Les .CC sont ouverts à tous.

Pour enregistrer un nom de domaine en .CC, Vous devez respecter les conditions suivantes:

- la durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans;
- pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

Article .CC.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur:
https://www.gandi.net/domain/price/detail/cc

Article .CC.5. Stockage des données personnelles

Vous acceptez que le Registre du .CC et VeriSign accèdent à Vos données personnelles et les rendent publiques dans une base de données Whois.

Article .CC.6. Règlement des litiges

VeriSign a adopté la politique de résolution des litiges « UDRP » de l'ICANN pour les noms de domaine en .CC, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve. Les textes régissant l'UDRP sont accessibles à ces adresses:

- Règlements ICANN concernant les litiges: http://www.icann.org/udrp
- Explications sur l'UDRP: http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm
- Principes Directeurs UDRP: http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm
- Règles d'application: http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm
- OMPI: http://www.wipo.int/amc/fr/domains/cctld_db/codes/cc.html

Article .CC.7. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que:

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif;
- Votre domaine n'a pas un statut TransferProhibited;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration);
- Votre domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

Article .CC.8. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'initie en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.
Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .CC ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .CC.9. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 30 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 30 jours calendaires.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .CC.10. Logiciels malveillants

En application de Notre contrat d'accréditation avec VeriSign:

- Vous reconnaissez et acceptez que Verisign peut effectuer, à sa seule et entière discrétion, des analyses (« scans ») de sites disponibles sous un nom de domaine en .CC dans le but de détecter des logiciels malveillants ou si cela est nécessaire pour protéger l'intégrité, la sécurité ou la stabilité du système de VeriSign.
- Vous assurer que toutes les communications avec VeriSign, le Registre, tout autre Registre opérant en vertu d'un contrat avec l'ICANN, ou tout Registrar accrédité par l'ICANN et que tout logiciel, système et matériel utilisés sont dépourvus de logiciels malveillants. A défaut, Vous mettrez en œuvre toutes les mesures nécessaires pour éliminer le logiciel malveillant et réduire ses effets à Vos frais.
- Vous accordez à Verisign toutes les licences et les consentements nécessaires et, le cas échéant, obtenez ces licences et consentements de la part des titulaires du site internet accessible sous Votre nom de domaine en .CC, pour permettre à Verisign ou ses agents: de réaliser, à la seule et entière discrétion de VeriSign, des détections de logiciels malveillants, de collecter, stocker et traiter les données recueillies dans ce cadre, de divulguer ces résultats au Registrar et/ou à ses agents, et les utiliser dans le cadre de la protection de l'intégrité, la sécurité ou la stabilité du système de VeriSign.
- Vous acceptez que les résultats de toute analyse identifiant un logiciel malveillant ou un potentiel logiciel malveillant ne sont pas considérées comme des informations confidentielles ou propriétaires du Registrar, du propriétaire du nom de domaine ou de tout autre titulaire de droits concernés.
- VeriSign ne garantit pas que ces analyses détecteront tous les logiciels malveillants, ou que Verisign est tenue de notifier le Registrar, le propriétaire du nom de domaine ou toute autre personne ou entité de la présence d'un logiciel malveillant ou est responsable de l'élimination des logiciels malveillants de tout système.
- Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité VeriSign, ses sociétés affiliées, fournisseurs, vendeurs, sous-traitants et le Registre, ainsi que leurs préposés, administrateurs, dirigeants, représentants, agents et ayants-droit respectifs de et contre toutes réclamations, dommages, responsabilités, coûts et dépenses, y compris les frais et honoraires raisonnables des conseils et avocats, résultant de ou liés, pour une quelconque raison, à toute analyse dans le but de détecter des logiciels malveillants, au défaut de procéder à une détection de logiciels malveillants, à tout échec dans la détection de logiciels malveillants, ou à toute utilisation des données recueillies lors de la détection de logiciels malveillants; et à ne pas conclure de règlements ou compromis au sujet de ces réclamations indemnisables sans le consentement écrit préalable des parties concernées.

-fin de l'annexe .CC-